



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La baisse des effectifs à Météo-France

Question écrite n° 3495

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'avenir de Météo-France. Les employés de l'établissement public de Météo-France font part depuis de nombreux mois de leur vive préoccupation concernant le devenir de la structure et sur leur capacité à continuer d'effectuer un travail de qualité dans le futur. En effet, les effectifs de Météo-France sont en baisse constante depuis une dizaine d'années. Il y avait 3 700 agents en 2008 contre moins de 3 000 agents en 2017. Les départs à la retraite, alors que l'âge médian des agents de Météo-France est de 52 ans, ne sont remplacés qu'à hauteur d'un sur cinq désormais. Pour 2018, 95 postes vont être supprimés et sont programmées à horizon 2022 entre 450 et 500 suppressions en équivalent temps plein. Les agents sont très inquiets quant à l'avenir de Météo-France. Pourtant, cet établissement public joue un rôle fondamental dans la connaissance du climat, dans la transmission des informations et du savoir et dans la sensibilisation du public aux effets dévastateurs du dérèglement climatique. Météo-France est donc un acteur majeur dans la production scientifique et dans l'anticipation des événements climatiques de grande ampleur et son démembrement progressif est une erreur stratégique. Il convient de mettre fin à la désorganisation du service public météorologique pour qu'il puisse de nouveau remplir pleinement son rôle. Ainsi, elle lui demande s'il mettra fin à la baisse constante des effectifs chez Météo-France. De plus, elle lui demande s'il est envisagé la mise en place d'une étude sur les bénéfices socio-économiques des services météorologiques comme le demande l'ensemble des organisations syndicales.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, est très attaché au rôle fondamental que joue et doit continuer à jouer Météo-France dans les domaines de la connaissance du climat, du changement climatique et de la prévision météorologique. Il convient tout d'abord d'indiquer que les axes stratégiques du contrat d'objectifs et de performance 2017-2021 sont confirmés : mettre la logique de service au cœur du fonctionnement de Météo-France, faire progresser la connaissance et l'anticipation des risques météorologiques et climatiques, maintenir au meilleur niveau à l'échelle internationale la recherche et les infrastructures essentielles, et mobiliser les leviers d'efficience permis par les évolutions scientifiques et technologiques. Néanmoins, la mise en œuvre de ce contrat d'objectifs doit respecter le cadre du rétablissement des comptes publics, qui se traduit par des engagements en matière de réduction des dépenses publiques. Ainsi, pour s'inscrire dans la programmation budgétaire pluriannuelle, la trajectoire des effectifs prévue pour les 5 années qui viennent prolonge l'évolution fixée entre 2017 et 2018. Par ailleurs, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire a confié le 24 novembre 2017 la réalisation d'une étude sur les bénéfices socio-économiques des services météorologiques à France Stratégie, qui lui rendra ses conclusions pour le mois de mars 2018. Cette évaluation socio-économique portera sur l'ensemble des activités de Météo-France, tant en ce qui concerne les données que les services produits. Elle prendra notamment en considération les domaines des 21 politiques publiques identifiées comme prioritaires par le programme Action Publique 2022, lancé par le Premier ministre le 26 septembre 2017, dont l'enseignement supérieur et la recherche, la défense, l'Outre-Mer, les sécurités, le soutien à l'agriculture et à la forêt, la politique des transports, l'énergie et le logement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3495

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6082

Réponse publiée au JO le : [27 mars 2018](#), page 2649